



Mission de l'Organisation
des Nations Unies pour
la Stabilisation en République
Démocratique du Congo

ECHOS *de la* MONUSCO



Adama Dieng



RDC :

**57 ANS ET ENCORE
BEAUCOUP DE DEFIS !**

Sus à l'impunité

✂ Par Charles Antoine Bambara*

La RDC a célébré ses 57 ans d'indépendance le 30 juin. Anniversaire qui s'est déroulé dans la sobriété. Cinquante-sept ans, dont presque la moitié marquée par des soubresauts politiques, économiques et sociaux. Une fois de plus et au risque de galvauder l'expression, le pays se trouve à un moment critique de son histoire. C'est pourquoi le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies en RDC et Chef de la MONUSCO, l'a rappelé à juste titre dans sa Déclaration du 1er juillet dernier dans laquelle il invitait les signataires de l'Accord du 31 décembre 2016 à respecter leur obligation de mettre en œuvre intégralement et de bonne foi ledit Accord. Pour Maman Sidikou, cet Accord constitue la seule voie viable et pacifique pour sortir de l'impasse actuelle et pour aboutir à l'organisation d'élections paisibles et crédibles. Il exhortait par ailleurs le Gouvernement à poursuivre et à assurer la mise en œuvre intégrale et rapide des mesures de décrispation prévues par l'Accord du 31 décembre 2016, afin de créer l'environnement politique et les autres conditions nécessaires pour l'organisation des élections.

Oui assurément, la République démocratique du Congo est au centre des préoccupations de l'ONU. Quiconque en doutait a pu s'en rendre compte ces derniers jours, avec le balai diplomatique observé au mois de juin. Le Secrétaire général adjoint des Nations Unies chargé des Opérations de Maintien de la Paix avait ouvert le bal lors de sa première visite du 12 au 16 juin. Jean-Pierre Lacroix est allé à Kananga, Goma et Sake. La situation sécuritaire très sérieuse à Kananga a dicté cette première visite du Haut fonctionnaire onusien pour, a-t-il dit, *"essayer de faciliter le retour à la paix, le retour de la confiance de manière à ce que les populations puissent retourner chez elles, ne plus avoir peur là, comme ailleurs afin que l'enregistrement des électeurs et la préparation des élections puisse se faire"*. Les

moyens renforcés dans le Kasai, permettront selon lui, d'être en mesure d'en soutenir la réalisation. A propos du Kasai, Jean-Pierre Lacroix a condamné les graves violations des droits de l'Homme et estimé qu' *"il est fondamental que ceux qui sont responsables de ces violations d'où qu'ils viennent, doivent payer pour leurs actes"*.

Lui emboitant le pas, le Conseiller spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour la prévention du Génocide, Adama Dieng, est venu en RDC pour une visite de six jours. Six jours pour mieux comprendre l'évolution de la situation dans les provinces du Kasai ; mais également pour voir dans quelle mesure, il est possible de soutenir les efforts visant à mettre fin à la violence dans les régions affectées par celle-ci et prévenir de nouvelles atrocités contre les populations civiles. De Kananga à Kinshasa, Adama Dieng n'a pas manqué de condamner la violence extrême qui a jeté dans la rue des dizaines de milliers de civils pris entre le feu de miliciens et des forces de l'ordre. Il a appelé à l'identification et la poursuite des auteurs de cette violence, quels qu'ils soient et d'où qu'ils viennent, car pour lui, il n'y aura pas de paix au Kasai sans la justice.

On le voit donc, l'exigence de la justice demeure au cœur de l'action des Nations Unies en République démocratique du Congo. Les plaies ne pourront cicatriser, l'indispensable réconciliation des fils et filles congolais du Grand Kasai n'aura pas lieu sans cette condition : que les auteurs des atrocités répondent de leurs actes devant la Justice. Les Nations Unies sont prêtes à y contribuer, dans le cadre de leur appui pour la stabilisation et la consolidation de la Paix en RDC. ■

*Directeur de la Division de la Communication stratégique et de l'Information publique de la MONUSCO



Sommaire

3 Point de vue

Violences sexuelles : la double peine pour les femmes en temps de conflit

4 Vie de la Mission

En visite en RDC : Le chef des opérations de maintien de la paix s'inquiète de la poursuite des violences dans les Kasai



8 Actualité

Le Conseil des droits de l'Homme de L'ONU décide d'ouvrir une enquête sur les événements dans la région des Kasai

8 Adama Dieng : « Il n'y a pas de génocide au Kasai »



12 Mamadou Diallo : des élections crédibles et démocratiques ne peuvent exclure le Grand Kasai

13 RDC : 57 ans et encore beaucoup de défis, Mme Nzuzi wa Mbombo

16 Stabilisation

La MONUSCO tente une nouvelle approche pour instaurer la paix dans le Tanganyika

17 Appui à la justice

La MONUSCO apporte un soutien matériel et technique au système judiciaire du Tanganyika

Les commentaires et avis émis dans ce magazine par des personnes étrangères à la MONUSCO n'engagent que leurs auteurs.

Directeur de l'Information Publique
Charles Antoine Bambara

Chef de l'Unité des Publications
Aissatou Laba Toure

Rédacteur-en-Chef
Tom Tshibangu

Infographiste
Jésus Nzambi Sublime

Contributeurs

Assouma Touaibou, Donat Madimba, Biliaminou Alao, Laurent S. Oussou, Jean-Tobie Okala, Yulu Kabamba, Marcelline Comlan, Julia Doublait

Photographes

Michael Ali, Myriam Asmani, John Bompengo

Violences sexuelles : la double peine des femmes en temps de conflit

« Aujourd'hui, nous rendons hommage aux femmes, aux filles, aux hommes et aux garçons qui ont subi des violences sexuelles atroces lors de conflits et nous réaffirmons la volonté de la communauté internationale dans son ensemble de venir à bout de ce fléau, » a dit le Secrétaire général des Nations Unies dans son message publié le 19 juin, à l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la violence sexuelle en temps de conflit.

Par Aissatou Laba Toure/MONUSCO

Il faut penser que la guerre, juste elle, ce n'est pas assez horrible pour les brutes qui s'engagent dans les milices et groupes armés. Pour eux, le terrain de la bataille ne se limite pas aux territoires qu'ils vident de leurs populations. Ces populations, il faut encore les poursuivre jusque dans leurs derniers retranchements et faire de leurs corps, surtout ceux des femmes, des terrains d'assouvissement et de conquête. En somme, ces femmes vivent une double peine: la guerre et les violences sexuelles. *"Le viol et la violence sexuelle en temps de conflit sont une tactique terroriste et une tactique de guerre employées à des fins stratégiques pour humilier, dégrader et détruire autrui, souvent dans le cadre d'une campagne de nettoyage ethnique. On ne devrait jamais y voir une conséquence inévitable des guerres"*, continue Antonio Guterres. Il est clair que banaliser cet acte en en faisant un corollaire du conflit ne mènerait qu'à sa démultiplication et à son impunité.

En République démocratique du Congo, le fait est connu et ce ne sont pas les filles et femmes du Kasaï, région de conflit s'il en est un aujourd'hui, qui nous démentiraient. Viols et décapitations succèdent aux maisons pillées, aux écoles, centres de santé et villages incendiés. De quelque côté que

ces faits proviennent, ils sont injustifiables et intolérables. *"Le tronçon Tshikapa-Kikwit est devenu un chemin de calvaire pour la femme"*, relate Madame Marie Kayowa, présidente du Centre d'Encadrement de la Femme, à l'occasion d'une conférence de presse sur la situation de la femme dans cette partie du pays décimée par les miliciens de Kamuina Nsapu. A la presse, des femmes kasaïennes ont raconté leur quotidien : *"les violations viennent de tous les côtés, en fuyant les exactions, nous rencontrons d'autres types de violences sexuelles"*. Par exemple, disent-elles, les femmes sont déshabillées aux postes de contrôle pour des fouilles corporelles humiliantes.

La réponse du gouvernement face à de telles pratiques est venue, ce même 19 juin, de la voix de la Représentante personnelle du Chef de l'Etat, en charge de la lutte contre les violences sexuelles et le recrutement d'enfants-soldats : *"la RDC s'attelle à faire des violences sexuelles un axe spécifique de sa politique de protection envers les femmes congolaises par la lutte contre l'impunité des crimes de viols, depuis trois ans"* a dit Jeannine Mabunda. Aussi a-t-elle rappelé le N° vert 122, à toute la population, pas uniquement les victimes, à dénoncer les auteurs de violences,

pour mieux aider le gouvernement dans cette entreprise. Les efforts conjugués des partenaires, de la Justice et de son bureau ont permis dira-t-elle, la baisse de 87% des violences sexuelles dans les zones de conflit.

Il reste, malgré ce pourcentage honorable, que les exactions continuent. Dans le grand Kasaï, des centaines de cas de violences sont observés, selon les organisations de la société civile. Pour les Nations Unies, *"qu'il s'agisse d'avoir recours à la diplomatie préventive, de favoriser la consolidation de la paix et le développement, d'encourager l'adoption d'initiatives à l'échelle nationale ou de lutter contre la discrimination fondée sur le sexe, l'Organisation des Nations Unies n'épargne aucun effort pour s'attaquer aux racines de la violence sexuelle en temps de conflit"*. La volonté des Nations Unies de mettre un terme à la violence sexuelle en temps de conflit est chaque jour affirmée dans son acharnement à *"donner au personnel de maintien de la paix les moyens dont il a besoin pour pouvoir protéger les civils vulnérables et faire en sorte que justice soit faite dans tous les cas"*, communique Antonio Guterres qui conclut qu' *"il est de notre responsabilité à tous de faire en sorte que de tels crimes n'aient plus lieu"*. ■





Le Secrétaire général adjoint de l'ONU aux opérations de maintien de la paix, Jean-Pierre Lacroix, discute avec le Représentant spécial du Secrétaire général en RDC, Maman Sidikou, et le Représentant spécial adjoint et Coordonnateur humanitaire, Mamadou Diallo

En visite en RDC

Le chef des opérations de maintien de la paix s'inquiète de la poursuite des violences dans les Kasai

Lors d'une visite de cinq jours en République démocratique du Congo (RDC) du 11 au 16 juin 2017, le Secrétaire général adjoint des Nations Unies aux opérations de maintien de la paix, Jean-Pierre Lacroix, a réaffirmé l'engagement de l'ONU à poursuivre ses efforts pour appuyer la RDC et son peuple.

Monsieur Lacroix s'est rendu notamment dans la région des Kasai et a exprimé son inquiétude sur la violence qui y règne.

Le Secrétaire général adjoint a fait part de l'inquiétude profonde de l'ONU concernant la violence persistante et les graves atteintes aux droits de l'homme dans les Kasai. Il a souligné combien il était important que des poursuites soient engagées contre tous les auteurs de crimes et a promis le soutien total de l'ONU pour que les responsables du meurtre de Michael Sharp et de Zaida Catalán soient traduits en justice.

M. Lacroix s'est rendu mercredi 14

juin à Kananga, la capitale provinciale du Kasai central, pour exprimer la solidarité de l'ONU avec les habitants de la région et discuter des efforts en cours pour renforcer la présence de la Mission des Nations Unies en RDC (MONUSCO) dans la région.

Le chef des opérations de maintien de la paix de l'ONU s'est aussi rendu dans la province du Nord-Kivu, dans l'Est du pays.

À Goma, il a échangé avec le Gouverneur du Nord-Kivu, Julien Paluku, sur la façon dont la MONUSCO peut mieux aider à relever les défis sécuritaires actuels et les tensions intercommunautaires dans la province.

À Kinshasa, le Secrétaire général adjoint a rencontré vendredi 16 juin le Président

congolais Joseph Kabila, au terme de sa visite qui lui a permis des échanges de vues avec des membres du gouvernement, des autorités locales, et des acteurs politiques et de la société civile, sur la situation politique, sécuritaire et des droits de l'homme dans le pays.

Tout au long de sa visite, M. Lacroix a réaffirmé l'engagement de l'ONU à appuyer la mise en œuvre intégrale de l'Accord du 31 décembre à travers les bons offices du Représentant spécial du Secrétaire général en RDC, Maman Sidikou, et les efforts de la MONUSCO pour contribuer à créer un environnement pacifique propice à la tenue d'élections libres, justes et inclusives d'ici la fin de l'année.

Avant de prendre congé de ses hôtes congolais et onusiens, le Secrétaire général adjoint de l'ONU chargé des opérations de maintien de paix de cette organisation

Jean-Pierre Lacroix a accordé une interview à Radio Okapi. Il a évoqué les raisons de son voyage en RDC sitôt après sa nomination à la tête du département de maintien de

la paix. Et bien évidemment il évalue le travail de la MONUSCO en RDC et explique sa vision pour l'avenir de la plus grande Mission de maintien de paix.

✂ Propos recueillis par Donat Madimba/MONUSCO

Vous venez de passer 5 jours en RDC, pays que vous visitez pour la 1^{ère} fois depuis votre prise des fonctions, vos impressions?

J'y étais venu antérieurement dans d'autres fonctions et l'objectif de cette visite, c'était de rencontrer tous les protagonistes qui, d'une manière ou d'une autre concourent à nos efforts, bien entendu, les autorités congolaises, les forces politiques congolaises, les forces vives de ce pays, la société civile, bien entendu le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies qui dirige la MONUSCO, Maman Sidikou et toutes les équipes de la MONUSCO. Je voudrais d'entrée de jeu leur rendre hommage à tous, car la MONUSCO dirigée par Maman Sidikou fait un travail exceptionnel, un travail inlassable au service des Congolais. Je voudrais vraiment rendre hommage à ce travail.

Dès votre arrivée, vous avez parcouru aussitôt quelques territoires notamment Kananga et Goma. Quel constat ? Quelles leçons?

Effectivement, je suis allé d'abord à Kananga puis ensuite dans l'Est du pays. Alors à Kananga, dans le Kasai, il y a cette situation sécuritaire très sérieuse que vous connaissez. Nous essayons de faciliter le retour à la paix, le retour de la confiance de manière à ce que les populations puissent retourner chez elles, ne plus avoir peur ici, comme ailleurs l'enregistrement des électeurs, la préparation des élections puisse se faire. Nous avons renforcé nos moyens dans le Kasai, à la fois nos moyens militaires et aussi notre présence civile; nous sommes en train de regarder le moyen de renforcer davantage encore cette présence et de cette manière nous espérons donc être mieux en mesure de soutenir la réalisation des objectifs que j'ai dit, mais la responsabilité première pour protéger les populations et rétablir la sécurité, c'est évidemment celle des autorités congolaises, donc nous devons travailler en bonne relation et en bonne coopération avec elles. C'est aussi pour cette raison que j'ai vu sur place le gouverneur de la région du Kasai. Maintenant sur le Kasai, c'est qu'il y a eu clairement des violations très graves des droits de l'homme qui ont

été commises et il est fondamental que ceux qui sont responsables de ces violations d'où qu'ils viennent, doivent répondre de leurs actes. J'ajoute que, comme vous le savez, nous avons eu deux collègues, deux experts des Nations Unies qui ont été assassinés là-bas. Et évidemment pour les Nations Unies et pour les Etats dont ces experts sont ressortissants, Etats Unis, Suède et Chili, il est fondamental, je le souligne, vraiment fondamental que tous les responsables de ces assassinats soient également traduits en justice. Et si vous le voulez bien, passons maintenant à l'Est du Congo. Effectivement, je suis allé à Goma, nous avons eu des contacts à Beni par VTC avec les autorités et la société civile. Le constat là-bas, c'est qu'il reste des défis sécuritaires, ça dépend un peu des zones, je crois qu'il y a eu des progrès

en liaison avec les FARDC, et c'est aussi une action civile, puisqu'il faut travailler avec la population, bien entendu avec les autorités civiles et faciliter l'apport à cette population d'un appui, de l'aide humanitaire.

Jean-Pierre Lacroix, nous savons tous que les effectifs de la MONUSCO ont été un peu réduits depuis un moment. Pensez-vous que la MONUSCO a les effectifs requis pour faire face notamment à ces situations dans le Kasai comme dans l'Est du pays par exemple?

Ce n'est pas tellement, une question d'effectifs, bien entendu la taille compte, c'est davantage, une question de la manière dont on utilise les ressources et nous cherchons à faire en sorte que nos capacités humaines, encore une fois, civiles, militaires,



Le Secrétaire général adjoint de l'ONU aux opérations de maintien de la paix, Jean-Pierre Lacroix, lors de sa visite à Kananga dans le Kasai

dans certains domaines. Il nous a été dit que certains mouvements sont moins actifs mais d'autres le restent, il y a une situation qui dans l'ensemble est jugée encore volatile. Dans ce contexte, là aussi en liaison avec les autorités civiles et militaires dans cette zone, nous poursuivons nos efforts pour aider à apaiser, à rétablir là où c'est nécessaire une situation de calme. Donc il s'agit d'une action qui est à la fois militaire

policières, soient, en permanence, les mieux à même d'intervenir là où c'est nécessaire, d'être présents, là où c'est nécessaire être mobiles, flexibles, réactifs, avoir une parfaite liaison et intégration entre l'aspect militaire, l'aspect police et puis le travail civil.

Concernant justement par exemple la protection civile, est-ce qu'un redéploiement ou une recomposition



M. Jean-Pierre Lacroix s'entretient avec des acteurs politiques au Quartier général de la MONUSCO de la MONUSCO à Kinshasa

des effectifs est-il déjà conçu, planifié et publié?

Au Kasai, nous avons une présence substantielle environ de 250 hommes et nous allons encore renforcer cette présence, mais plus spécifiquement pour bien protéger les civils il y a des efforts qu'on peut accroître. Il n'est pas toujours nécessaire d'avoir des effectifs considérables. En tout cas les effectifs en soit, c'est peut-être pas le critère. Le critère pour nous, c'est l'efficacité.

Alors concernant les élections par exemple, quel plan est mis en place? Vous savez que dans le Kasai, il est clairement dit que ce sont deux provinces particulièrement qui ne sont pas encore concernées par l'enrôlement; est-ce que la MONUSCO a prévu d'agir dans le sens de favoriser cela ?

Bien sûr, cela veut dire plusieurs choses : évidemment quand il n'y a pas de sécurité, ça devient difficile d'organiser les élections. Donc notre effort pour essayer de ramener la sécurité, encore une fois en liaison avec les autorités congolaises parce qu'elles ont une responsabilité première et notre effort pour ramener la sécurité, il est bien entendu au bénéfice des populations, c'est la protection civile, il est aussi au bénéfice de la préparation des élections.

Donc vous voyez, aide au processus politique qui porte sur la mise en œuvre de l'Accord du 31 décembre et puis aide pour que les conditions sur le terrain soient adéquates pour organiser les élections.

Dernier aspect des choses justement toujours sur le rôle important que pourrait jouer la MONUSCO, vu tout ce nombre important de déplacés, est-ce qu'il y a un programme pour eux ?

Alors, les déplacés, effectivement c'est une grande source de préoccupations, nous travaillons vraiment en très bonne entente avec les acteurs humanitaires des agences des Nations Unies, les Ong, on est tous la même famille, on a tous les mêmes objectifs. Et le Représentant Spécial, en plus Maman Sidikou fait un gros effort pour bien faire en sorte qu'on travaille tous comme une seule équipe.

Maintenant, nous travaillons pour faciliter l'accès de l'aide humanitaire aux populations déplacées. Les Nations Unies lancent un appel, pour que les donateurs fassent un effort parce que la situation dans ce pays est difficile. C'est un appel que nous lançons inlassablement, quotidiennement, nous faisons des plaidoyers, des efforts pour qu'il y ait davantage de renforts dans cet effort humanitaire parce qu'il est sous financé et les populations ont besoin de cette aide. Il y a aujourd'hui plus de 3 millions de personnes déplacées, beaucoup plus qu'au début de l'année dernière, donc il est indispensable qu'elles reçoivent plus de secours.

Jean-Pierre Lacroix vous êtes Secrétaire général adjoint de l'ONU depuis seulement quatre mois, mais pourquoi la RDC et pourquoi en ce moment-ci?

D'abord, parce que bien sûr la MONUSCO est une des plus grosses opérations des Nations Unies, donc je voulais très vite la visiter et visiter ce pays, visiter les équipes.

Alors Jean-Pierre Lacroix, sans détour que pensez-vous du travail de la MONUSCO en RDC? Echec ou réussite?

La MONUSCO fait encore une fois un travail qui est exemplaire, remarquable dans tous les domaines. La réussite de la RDC ce sont les Congolais qui en décideront, les autorités congolaises, la population congolaise, mais nous, nous sommes en appui, donc nous faisons le maximum, encore une fois, nous déployons de gros moyens. Quand on regarde la situation, là où nous sommes présents, là où nous déployons les moyens, il y a eu quand même des améliorations et des acquis qui sont incontestables.

Ça fait déjà 18 ans que cette mission est présente en RDC. Mais l'insécurité persiste et la paix n'est toujours pas totalement rétablie alors qu'il y a une Mission de maintien de la paix sur le terrain. Comment vous expliquez cela? Selon vous, est-ce que la MONUSCO a une part de responsabilité dans cette situation ou pas?

C'est vrai, il y a incontestablement des défis qui restent, mais encore une fois, la MONUSCO, les Nations Unies d'une manière générale sont en appui, la solution ne peut pas venir de la MONUSCO, nous nous sommes en appui, ce sont les Congolais qui

doivent trouver la solution. Effectivement les attentes, quand on déploie des moyens importants dans un pays, dans un environnement où les gens souffrent de la pauvreté, il y a des attentes très fortes, c'est compréhensible. Dans plusieurs pays, nous avons eu des opérations qui sont ensuite parties, après avoir rempli leur mandat, pourquoi ont-elles pu partir? Parce qu'une solution politique durable a pu être trouvée. Regardez la Côte-d'Ivoire, il y a eu les élections, il y a eu une croissance économique, une transition démocratique et aujourd'hui l'opération des Nations Unies quitte le lieu, mais elle quitte le lieu parce qu'il y a eu tout ça, même s'il reste des défis, mais les Nations Unies ne sont pas là pour résoudre tous les défis d'un pays, ça voudrait dire qu'on est un 2^{ème} gouvernement.

L'exemple de la Côte-d'Ivoire est un bon exemple. Les Congolais se posent la question, si la MONUSCO qui a déjà fait 18 ans en RDC, a vraiment envie d'aider la RDC à se relever, je rappelle qu'il y a eu deux processus électoraux, le 3^{ème} cycle n'a pas eu lieu. Qu'est-ce qui se passe exactement ?

La volonté des Nations Unies, sa détermination est très forte, mais il faut comprendre que les Nations Unies ne peuvent pas imposer quoi que ce soit, à un pays souverain. Les Nations Unies ne peuvent pas imposer la tenue d'une élection, on ne l'a pas fait en Côte-d'Ivoire.

Que dire alors de l'insécurité qui est notamment l'œuvre des groupes armés congolais et étrangers dont les FDLR, les ADF et bien d'autres. Pourtant la MONUSCO dispose des unités combattantes qu'on a vues à l'œuvre contre le M23. Pourquoi n'arrivent-elles pas à mettre fin à ces autres groupes armés comme ce fut le cas avec le M23 ?

Pour les FDLR et les ADF, d'abord, il y a des nuances, dans nos discussions à l'Est du pays, il ressort que les FDLR n'avaient pas complètement disparu, mais le degré des menaces qu'il représentait était quand même sensiblement un peu plus faible qu'auparavant.

Est-ce que vous pensez que la tenue des élections, la présidentielle notamment serait la solution à la crise actuelle en RDC ou pas ?

Ce qu'on observe est que les solutions politiques durables dans des très nombreux pays où nous avons été déployés sont

passées par la tenue des élections libres et démocratiques. Ce sont des étapes qui sont importantes même fondamentales pour l'apaisement. Et lorsque nous procédons aux opérations d'enrôlement des électeurs, on constate un grand désir de la part de congolais de participer à ces élections. Et nous travaillons de manière acharnée et avec beaucoup de détermination pour faire avancer ce processus politique.

Jean-Pierre Lacroix, les violations des droits de l'Homme sont régulièrement dénoncées par les Ong. Que fait la MONUSCO pour redresser cette situation?

Oui, ça c'est fondamental, les violations des droits de l'Homme et notamment les violations qui ont été commises au Kasai, elles sont très préoccupantes, le Conseil de Sécurité a exprimé de manière très claire son inquiétude et aussi la nécessité absolue qu'il n'y ait pas d'impunité, c'est-à-dire que ceux qui sont responsables de ces violations, encore une fois d'où qu'ils viennent, il ne s'agit pas de dire, ça vient de là, plutôt que de là, etc, ce n'est pas important, l'important est que tous les responsables soient traduits en justice. Bien, nous sommes dans un pays souverain, c'est la responsabilité première des autorités de la RDC de faire ce travail d'investigation qui doit mener à traduire en justice les responsables, mais nous nous soutenons ce processus.

Avez-vous rencontré le Président Kabila, de quoi avez-vous parlé avec lui, est-ce

que vous lui avez parlé de l'alternance à la fin de l'année, cette alternance est-elle acceptée et aura-t-elle lieu ?

Mon programme ne se termine pas avec cet entretien. Le premier jour, j'ai rencontré le Premier Ministre, le vice-premier ministre et ministre des Affaires étrangères, la suite de programme effectivement peut comprendre d'autres entretiens y compris à ce niveau, le message que nous passons est toujours le même, c'est un message d'appui, d'encouragement à coopérer avec nous dans tous les domaines qui sont vitaux pour ce pays : processus politique, l'appui aux civils, l'appui aux populations, ...les décisions fondamentales reviendront aux congolais, aux autorités congolaises car les Nations Unies sont en appui.

De nombreux mouvements citoyens de la RDC réclament de temps en temps et parfois même de manière bien appuyée, le changement du leadership de la MONUSCO, prétextant notamment que l'Accord du 31 décembre 2016 n'est toujours appliqué et que les civils ne sont pas suffisamment bien protégés. Quelle réponse?

Ma réponse est que nous avons vu avec Maman Sidikou, les représentants de la société civile ici, les représentants des forces politiques à Kinshasa, à Goma aussi à Beni, ainsi que les autorités, je crois le message que l'on entend, c'est un message d'attachement à la MONUSCO, au contraire on nous demande de rester et de faire plus. ■



M. Jean-Pierre Lacroix répondant aux questions de la presse du Kasai



La violence dans le Kasai a jeté des milliers personnes sur les routes

Le Conseil des droits de l'Homme de L'ONU décide d'ouvrir une enquête sur les événements dans la région des Kasai

Le 23 juin 2017, le Conseil des droits de l'Homme des Nations Unies a adopté à l'unanimité une résolution appelant le Haut-Commissaire à nommer une équipe d'experts internationaux pour enquêter sur les violations du droit international humanitaire et des droits de l'Homme commises dans la région des Kasai, en République démocratique du Congo (RDC).

Depuis 2016, environ 1,3 million de personnes originaires des Kasai ont été déplacées par les violences et 30.000 se sont réfugiées en Angola.

Le Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'Homme, Zeid Ra'ad Al Hussein, s'est félicité de l'adoption de cette résolution, estimant qu'elle envoyait aux auteurs présumés le message que la

communauté internationale a fermement l'intention de les traduire en justice.

"Nous soutenons pleinement l'établissement d'une commission d'enquête internationale et la considérons comme un pas de plus vers l'identification et la poursuite des auteurs de graves violations des droits de l'Homme", a dit M. Zeid dans un communiqué de presse.

Il a indiqué qu'il présenterait un rapport complet avec les conclusions de l'équipe au Conseil des droits de l'Homme.

"Cette équipe mènera son enquête de manière entièrement indépendante, dans le respect des normes internationales et conformément au mandat qui lui a été conféré par le Conseil. La résolution réitère clairement l'importance d'assurer la protection de toutes les personnes qui collaborent avec l'équipe, ce qui souligne la nécessité que le groupe d'experts opère en totale indépendance. Nous comptons sur la pleine coopération des autorités, en particulier pour nous octroyer un accès illimité à tous les sites, dossiers, individus et lieux concernés", a-t-il ajouté. "Les victimes – qu'elles aient été tuées, mutilées, soumises à des violences indescriptibles ou forcées de quitter leur maison – méritent qu'on leur rende justice".

Le Haut-Commissaire a ajouté que ses services continueront à observer la situation des droits de l'Homme, à établir des rapports et à apporter une assistance technique aux autorités de la RDC.

La résolution demande au Haut-Commissaire de faire une mise à jour orale au Conseil à sa session de mars 2018, suivie d'un rapport détaillé en juin 2018. ■

Source : Centre d'Actualités de l'ONU



Adama Dieng : « Il n'y a pas de génocide au Kasai »

Au terme de sa visite de 5 jours en République démocratique du Congo, le Conseiller spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour la Prévention du Génocide, Adama Dieng, a déclaré samedi 24 juin 2017 à Kinshasa, avoir été choqué par l'extrême violence dans le Grand Kasai. S'exprimant au cours d'une conférence de presse tenue au Quartier général de la MONUSCO, M. Dieng a invité les autorités et tous les acteurs de la crise de cette partie du territoire congolais à tout mettre en œuvre pour que cesse cette violence et surtout pour que ses auteurs rendent compte de leurs actes devant la Justice.

✉ Par Jean-Tobie Okala/MONUSCO

Adama Dieng a bouclé, le samedi 24 juin 2017, sa visite de cinq jours en RDC. Visite au cours de laquelle le Conseiller spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour la prévention du Génocide s'est rendu à Kananga et Tshikapa dans le Grand Kasai. Dans ces deux Capitales provinciales, M. Dieng a échangé avec les autorités provinciales, la Société civile, les leaders religieux, les activistes des Droits de l'Homme ainsi qu'avec des victimes de la violence qui secoue cette partie du territoire congolais depuis bientôt un an, avec les exactions de la milice Kamwina Nsapu mais aussi a-t-il dit, "l'usage disproportionné de la force par certaines Unités des forces de l'ordre". Avec pour corollaires : des pillages, viols, incendies de maisons, déplacements massifs de populations, etc.

Pour le Conseiller spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour la prévention du Génocide qui s'adressait à la presse à Kinshasa le samedi 24 juin 2017, sa visite dans la région du Kasai "a malheureusement confirmé mes préoccupations. L'étendue des atrocités, des destructions et des souffrances

infligées aux populations civiles, par les miliciens de la mouvance Kamwina Nsapu, des éléments de forces nationales de sécurité, et des groupes dits d'auto-défense, mobilisés sur base ethnique ou pour des règlements de compte, est tout simplement révoltante. J'ai été particulièrement touché par les témoignages des victimes et de leurs familles, qui m'ont décrit ce qu'elles ont subi, les décapitations de leurs proches, les décapitations de représentants de l'Etat, des exécutions sommaires en grand nombre, y compris de femmes et d'enfants, mais aussi le pillage de leurs biens".

Et d'ajouter qu'"Il n'y aura pas de paix dans le Grand Kasai sans la justice. Ce qui importe, c'est d'identifier les auteurs de cette violence pour qu'ils rendent compte devant la Justice". M. Adama Dieng s'est félicité de ses entretiens avec les autorités congolaises, dont le Premier ministre et le Ministre de l'intérieur. A tous, il a réitéré son souhait de voir mis fin à cette violence aveugle et surtout, plaidé pour la tenue d'un Forum de paix et de réconciliation. Au moment où la RDC est, selon lui, à un moment critique de son histoire, avec des élections à venir,

le Conseiller spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour la prévention du Génocide a invité le Gouvernement, l'Opposition, la Société civile, bref, les Congolais dans leur ensemble, à tout mettre en œuvre pour arrêter cette violence.

A la question de savoir si ce qui se passe au Grand Kasai peut être qualifié de génocide, Adama Dieng s'est voulu catégorique : "il n'y a pas de génocide dans le Kasai. Il y a une violence à laquelle on doit mettre fin immédiatement". Pour ce faire, Adama Dieng estime qu'il "est urgent de réduire aujourd'hui la militarisation de la réponse gouvernementale, et de privilégier la voix du dialogue avec toutes les parties au conflit, pour ouvrir l'accès humanitaire, obtenir la libération des enfants mobilisés par les milices, faciliter un programme de désarmement civil et progresser vers le règlement non-violent du conflit". Enfin, Adama Dieng a promis que son Bureau restera actif sur le dossier Kasaien ainsi que sa disponibilité à travailler avec tous les Congolais pour accompagner la Transition vers la tenue d'élections libres, non-violentes et démocratiques.

Conférence de presse

Adama Dieng : “Il est urgent que cesse la violence... il convient de faire en sorte qu’aucun crime ne demeure impuni



M. Adama Dieng face à la presse

L’Explorateur : Pensez-vous que le processus de l’Accord global et inclusif de décembre 2016 sera respecté à la lettre malgré l’intervention de la communauté internationale ?

Adama Dieng : il faut espérer que cet Accord sera respecté. Bien entendu, il faut tout mettre en œuvre pour que les acteurs politiques tiennent l’engagement qu’ils avaient pris.

Jusqu’à l’heure où je vous parle, il n’est pas indiqué que cet Accord ne sera pas respecté. Il faut tout simplement continuer à déployer les efforts qui s’imposent.

Quand on voit bien sûr ce qui se passe dans le Kasai, il est urgent que cesse la violence, il est urgent que les populations retournent dans leurs foyers, que la CENI puissent s’y déployer également, en vue des inscriptions sur les listes électorales des électeurs Kasaiens.

Et bien entendu, il faut que la situation soit apaisée aussi dans les autres provinces affectées.

Numerica TV : Vous êtes Conseiller spécial du Secrétaire général en charge de la

prévention du génocide. Pensez-vous qu’on peut parler d’un génocide par rapport à ce qui s’est passé dans le Kasai ?

Adama Dieng : Eh bien, je vous dirai tout de suite et de la manière la plus catégorique, il n’y a pas de génocide dans le Kasai. Il y a aujourd’hui une violence qu’il faut terminer, faire cesser, et le plus rapidement possible.

Maintenant, s’agissant du génocide comme vous le savez, c’est un crime, qui est le crime des crimes. Cela a été estampillé ainsi, c’est parce que tout simplement il tient sa source, à la discrimination et c’est la forme suprême de discrimination, dans la mesure où il y a génocide lorsqu’un groupe est ciblé avec l’intention d’exterminer ce groupe en partie ou en totalité, simplement du fait de sa race, de son ethnie, de sa nationalité ou de sa religion.

Ce sont les quatre groupes protégés. Et vous conviendrez avec moi, que ce n’est pas le cas aujourd’hui dans le Kasai.

Le Phare : Par rapport au procès qui se tient dans le Kasai justement, à l’encontre des présumés acteurs des violences qui ont eu lieu dans le Kasai. Quel crédit

vous accordez à ce processus? Et puis, est-ce que les Nations Unies sont parties prenantes à cette procédure ?

Je voudrais tout simplement que le Bureau Conjoint des Nations Unies aux Droits de l’Homme de la MONUSCO, qui comme vous le savez dispose d’ailleurs d’experts, d’éminents juristes, observe ce procès.

Et il est clair, que demain quand ce procès arrivera à son terme, ce bureau, certainement, partagera son avis.

Mais pour l’instant, le procès est en cours. Laissons le soin aux magistrats de mener leur travail, et je pense que la République démocratique du Congo dispose quand même d’un minimum de magistrats compétents. La preuve en a été administrée récemment, dans le cadre de la sélection du Procureur pour le Tribunal spécial de la République centrafricaine.

C’est un Congolais qui a été retenu, que j’ai rencontré d’ailleurs il y a deux semaines à Genève, et je l’ai félicité pour l’excellent travail abattu ici au Congo, dans le cadre de la répression des violences sexuelles.

Donc, laissons le soin à ces magistrats d’assumer leur travail, et j’espère tout simplement que ce qu’on attend d’un magistrat, c’est de rendre la justice en toute indépendance et en toute impartialité.

Planète Télévision : M. Dieng, vous êtes juriste de formation. Apparemment, si j’ai bien suivi votre proposition, vous avez totalement oublié les massacres commis à Beni. Ces massacres avaient même interpellé le Pape. Suite à ces massacres, qu’est-ce que vous avez aussi à dire au peuple de Beni, pour les encourager, et que les auteurs puissent être également traduits en justice ?

Il est évident que les massacres auxquels vous faites référence, ont choqué plus d’un, et ces massacres ont été également condamnés.

Maintenant, il convient tout simplement, et je me répète, il convient de faire en sorte qu’aucun crime ne demeure impuni. Et pour ce faire, il faut impérativement que les victimes, quand bien même elles peuvent avoir des réserves sur la justice de ce pays,

qu'elles portent quand même plainte. Parce que moi, je dis, tôt ou tard, justice sera faite.

Donc, en référence même pour ce qui concerne le Kasai, des victimes de Nyanza, auxquelles François [Grignon, assistant spécial de M. Dieng Ndr] a fait tout à l'heure référence, ont hésité et hésitent encore à porter plainte par crainte des représailles, mais aussi, parce que tout simplement, elles estiment que ça ne sert à rien de porter plainte.

Je suis, comme vous l'avez rappelé, un juriste. Je crois fondamentalement à la primauté du droit et pour moi, il vaut mieux utiliser les voies de recours judiciaires, plutôt que de recourir à des armes pour régler des conflits.

Agence Reuters : Vous avez évoqué des abus, des crimes commis par les forces de sécurité nationales. D'après vous, est-ce qu'il s'agit des dérapages isolés, ou de quelque chose de plus organisé, une stratégie coordonnée à un plus haut niveau ?

Seule une enquête, permettra de déterminer s'il y a un lien quelconque.

Mais ce qui est important et je l'ai signalé dans mon propos introductif, c'est que des enquêtes soient ouvertes immédiatement pour que la lumière soit faite, pour que les gens sachent qu'il y a une justice dans ce pays que vous soyez un officier des FARDC, que vous soyez un simple citoyen, lorsque vous commettez un crime, vous devez en répondre devant la justice. Je l'ai dit, les miliciens de KN [Kamuina Nsapu], ont commis des atrocités, mais j'ai aussi insisté sur les atrocités commises par des unités des forces de sécurité et de défense.

Aussi, ai-je demandé à l'Auditeur général de tout mettre en œuvre et j'ai même offert d'apporter un soutien pour faciliter cette justice. Si l'auditeur mène ses enquêtes que la police arrive à établir et passe le dossier au Procureur général de la République, ce dernier déclenchera l'action publique qui permettra de faire la lumière et certainement, apportera une réponse judiciaire à la question que vous avez posée.

Agence Chine Nouvelles : Vous dites qu'il faut réduire la militarisation dans la zone du Kasai. Savez-vous qu'il y a eu plus de 200 policiers décapités ? Et que c'est suite à cette situation que le Président, devant le Parlement, a déclaré la mise en place d'une zone opérationnelle dans le Kasai pour apporter appui aux policiers et intervenir finalement sur le plan militaire. Est-ce qu'aujourd'hui, vous rassurez que

la situation est redevenue normale à un niveau où les policiers peuvent reprendre [en mains] la situation ou bien, ce serait peut-être aller trop vite, selon vous-même ?

La situation n'est pas encore retournée à la normale. Et c'est pourquoi je suis présent aujourd'hui dans ce pays.

Mais, il faudra envisager, et de manière graduelle, cette démilitarisation qui permettra d'une part, de libérer les enfants qui sont dans ces territoires contrôlés par les miliciens et, deux, permettra aussi d'établir une ligne de communication avec ces milices. Parce qu'à la vérité, il n'y a pas d'autre solution que le dialogue pour ramener la stabilité dans cette région. Si les gens ont quitté leurs foyers, c'est parce qu'ils craignent pour leur sécurité. J'ai été extrêmement choqué par les crimes commis contre les agents de l'Etat, contre ces forces de police. C'est tout simplement inacceptable ce qui a été fait.

Mais pour autant, cela ne justifie pas la réponse, que je juge disproportionnée et indiscriminée, qui a été apportée par les forces de sécurité.

Maintenant, il est possible que si on engage ce dialogue, et qu'on arrive petit à petit à démilitariser, je ne dis pas qu'il faille immédiatement démilitariser, c'est un processus, cette démilitarisation, c'est un processus. Et, il est important de passer par là. Parce que si vous ne démilitarisez pas, vous ne pourrez pas avoir un quelconque dialogue.

Et c'est ce qu'envisage, et que je salue comme mesure, le ministre de l'Intérieur à travers le forum de paix et de réconciliation,

suppose aussi que ceux-là qui sont doublement victimes surtout les enfants, puissent être libérés.

Voilà pourquoi je dis, si vous continuez avec une réponse militaire qui va entraîner d'autres pertes en vies humaines, vous ne réglerez pas le problème.

Congo Infos : Monsieur Adama Dieng, vous êtes ici depuis le début de la semaine, vous avez été reçu par les autorités du pays, vous avez fait des descentes dans des zones troubles, alors vous avez vu et entendu des gens vous donner leurs témoignages. Est-ce que vous pensez vraiment qu'au mois de décembre, il y aura des élections ici en RDC, selon tout ce que vous avez vu ?

Je ne peux pas spéculer. Comme vous le savez, il y a eu l'Accord de la Saint-Sylvestre, il appartient aujourd'hui aux autorités de ce pays de mettre en œuvre avec tous les acteurs impliqués, cet Accord.

Il est évident que les délais sont certes courts, mais rien n'est impossible là où il y a une volonté politique. Et là où il y a une volonté politique, s'il y a aussi absence de moyens, ceux-là qui sont soucieux d'avoir des élections dans les délais prescrits, feront aussi l'effort d'appuyer.

Mais pour moi, il est évident, que la situation trouble aujourd'hui dans le Kasai, qui se propage, si cette situation n'est pas maîtrisée, il est fort à parier que les délais pourraient ne pas être respectés. Mais, j'espère que ce ne sera pas le cas et que tous les acteurs feront preuve de détermination, pour assurer la tenue d'élections libres et démocratiques dans ce pays. ■



M. Adama Dieng lors de sa rencontre avec le Premier ministre congolais Bruno Tshibala

Mamadou Diallo

Des élections crédibles et démocratiques ne peuvent exclure le Grand Kasai

Mamadou Diallo, Représentant spécial adjoint de la MONUSCO, Coordonnateur résident et Coordonnateur humanitaire des Nations Unies, et Représentant résident du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), est arrivé le 06 juin 2017 à Kananga, à la tête d'une importante délégation pour une visite de deux jours. Durant son séjour, Mamadou Diallo a échangé avec les autorités locales et les acteurs Humanitaires.

Par Biliaminou Alao/MONUSCO



Le Représentant spécial adjoint du Secrétaire général de l'ONU et Coordonnateur humanitaire, Mamadou Diallo (centre-droit) s'entretient avec le gouverneur du Kasai et le conseil provincial de sécurité

Action humanitaire

Dans son adresse aux acteurs humanitaires, Mamadou Diallo a mis l'accent sur la nécessité d'accélérer la réponse humanitaire par la distribution des stocks d'aide disponibles dans les zones apaisées où il y a des déplacés. Cette action devrait permettre de soulager tant soit peu les déplacés en attendant la mise à disposition des financements promis.

Dans le même ordre d'idées, le Gouverneur du Kasai fait observer à Mamadou Diallo, qu'en ce qui concerne les réfugiés en Angola, il serait souhaitable que ces derniers soient encouragés à revenir sur le territoire congolais pour une assistance humanitaire sur place.

Les acteurs humanitaires ont cependant relevé l'acuité des difficultés des déplacés qui ont quitté leur localités après avoir vu les miliciens tuer les leurs, piller et brûler des écoles, des centres de santé ainsi que des champs et leurs récoltes. Dans les familles d'accueil, leur présence aggrave la pauvreté et la précarité générale. En outre, ils n'ont

pas manqué de souligner la non accessibilité des routes en raison de l'insécurité créée par la Milice Kamuina Nsapu.

Sécurisation des axes routiers

Au cours de sa rencontre avec le Vice-Gouverneur du Kasai Central, le Coordonnateur résident et Coordonnateur humanitaire des Nations Unies a plaidé pour la sécurisation des axes routiers afin de faciliter et d'accélérer l'acheminement de l'aide aux populations déplacées. C'est dans ce cadre que certains acteurs humanitaires préfèrent que la Monusco fasse un plaidoyer auprès des autorités nationales pour

l'ouverture d'un couloir humanitaire afin d'accéder aux populations déplacées.

Pour rassurer le Dr. Diallo, le Vice-gouverneur du Kasai Central a déclaré que le transport ferroviaire reprendra incessamment pour désenclaver certaines zones en vue d'accélérer l'acheminement de l'aide en toute sécurité à travers plusieurs localités encore occupées par la Milice Kamuina Nsapu.

Enfants démobilisés de la milice Kamuina Nsapu

Pendant que les opérations militaires contre la milice se poursuivent encore dans certaines localités, plusieurs enfants dont l'âge varie entre 12 et 17 ans ont été démobilisés grâce à la Monusco et ses partenaires. Tous ces enfants sont dans un premier temps recueillis dans des centres d'accueil en attendant de retrouver leurs parents respectifs. C'est dans l'un de ces centres d'encadrement que Mamadou Diallo a été accueilli par des chansons des enfants

démobilisés de la milice Kamuina Nsapu. Emu, le Dr. Diallo a déclaré à ces enfants que leur place n'est pas dans une milice mais plutôt à l'école et que les Nations Unies les aideront à y retourner après avoir regagné leur famille.

Et pour lui l'amélioration des conditions de vie des populations d'une manière générale, contribuera aussi à rétablir la paix et à la préserver.

Déploiement de la MONUSCO à Tshikapa

Afin de contribuer à maintenir la paix dans les zones apaisées, conformément à son Mandat et pour étendre sa capacité de protection des populations, Mamadou Diallo a demandé officiellement un espace pour le déploiement de la Mission à Tshikapa. Cette présence permettra la mise en place de programmes opérationnels conjoints et renforcera sur place la protection des populations, l'action humanitaire et aussi soutiendra les efforts de paix initiés par le gouvernement provincial pour créer la cohésion sociale.

Enrôlement des électeurs

Le Représentant résident du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), lors des échanges avec le Secrétaire exécutif provincial de la CENI à Kananga, a indiqué que la Monusco sera l'interlocuteur de la CENI auprès du gouvernement central afin que l'enrôlement des électeurs débute dans les zones apaisées et cela progressivement de manière concentrique.

Pour le Dr. Diallo, des élections que l'on veut crédibles et démocratiques ne peuvent exclure le grand Kasai. Le retour à la paix ne sera possible que dans un système où les populations sont convaincues qu'elles sont suffisamment représentées dans les instances décisionnelles. Mais si celles-ci, comme partout au monde veulent une meilleure gouvernance, elles doivent massivement se faire enrôler. ■

RDC : 57 ans et encore beaucoup de défis

Mme Nzuzi wa Mbombo

Madame Nzuzi was Mbombo, âgée de 73 ans, est actuellement une personnalité politique indépendante, après une longue et riche carrière politico-administrative débutée en 1966 sous la deuxième république dirigée par le président Mobutu. Elle a exercé plusieurs fonctions dont celles de gouverneur de province, vice-présidente du parlement, et ministre des affaires humanitaires. Son père fut sénateur pour la première législature du Congo indépendant. En tant que témoin de son temps, elle a bien voulu accorder à Echos de la MONUSCO l'entretien qui suit, à l'occasion du 57^e anniversaire de l'indépendance de la RDC, célébré le 30 juin 2017

la paix à la clé, de la stabilité politique, de l'amorce du redressement économique. Cette période va en principe de 1965 à 1997 et connut concrètement la mise en œuvre de l'unité nationale, assortie de l'affirmation de notre identité, de la consolidation de la souveraineté.

Au plan économique, fut entreprise une politique de prise en main des commandes de notre économie par la nationalisation qui toucha en premier l'Union Minière du Haut Katanga et ensuite la zaïrianisation de tous les commerces appartenant aux étrangers. Avec le recul, force est de constater que la zaïrianisation fut un échec qui amorça la destruction du tissu économique du pays en raison de l'impréparation de ceux qui recueillirent le patrimoine économique zaïrianisé. L'antagonisme ainsi créé sur le plan international contribua aussi à la précarisation de notre économie.

Retour au plan politique pour mentionner l'instauration de la Démocratisation des institutions décidée par le Maréchal Mobutu en avril 1990 après les consultations populaires qui dictaient le besoin d'ouverture d'un espace démocratique. Ce fut un processus laborieux qui ne fut malheureusement pas mené à son terme par la tenue d'élections démocratiques. Il s'ensuivit donc une Transition longue de 7 ans qui prit fin en 1997 avec l'avènement du nouveau régime AFDL de Laurent Désiré Kabila, changement facilité par un contexte international post-guerre froide dans lequel le Président Mobutu était devenu indésirable.

De 1997 à 2003, on assiste d'abord à l'arrêt net du processus de démocratisation par la conquête militaire de la République par les Armées de pays voisins avec la complicité de certaines puissances occidentales sous le couvert de l'AFDL de Laurent Désiré Kabila. Soit dit en passant, l'AFDL n'était qu'un "conglomérat d'aventuriers", selon une déclaration publique de L.D. Kabila lui-même ! C'est la période la plus sombre de la République mise à genoux grâce à ses propres fils !

Propos recueillis par Alphonse Yulu Kabamba/MONUSCO

La République démocratique du Congo totalise 57 ans d'indépendance. Quel bilan faites-vous de son parcours politique et économique en tant qu'actrice majeure de la scène politique congolaise, ayant vécu les différents époques traversées par les pays depuis l'indépendance ?

Quelqu'un a dit un jour : "L'Afrique noire est mal partie" ! Quand on examine l'histoire de la RDC depuis son accession à l'Indépendance, force est de constater que ceci est particulièrement vrai pour notre pays.

En effet, à peine deux jours après l'Indépendance, de graves mutineries éclatent dans les casernes du pays. Les Autorités gouvernementales qui s'installaient encore sont désarçonnées, ne sachant par quel bout commencer. J'ai vu de mes yeux le Président Kasavubu et le Premier Ministre Lumumba à Luluabourg qui était le point de départ d'une tournée digne des sapeurs-pompier pour tenter d'éteindre les foyers des mutineries à travers le pays.

Après les mutineries commença le cycle des sécessions : le Katanga de Tshombe dès juillet 1960 ; le Sud-Kasaï ensuite un mois après.

Deux mois après l'Indépendance – c'est le coup de théâtre : le Premier Ministre

Lumumba est révoqué par le Chef de l'Etat Kasavubu qui, à son tour, est "révoqué" par le Premier Ministre.

La crise qui s'ensuit aura des répercussions tout au long de l'histoire de la RDC. A commencer par l'installation d'un Gouvernement dissident acquis au Premier Ministre à Stanleyville.

Et comme point d'orgue, le Premier Ministre Lumumba est odieusement assassiné au Katanga. Un mauvais départ disais-je, qui va marquer chaque pas de notre histoire, avec sa litanie de conséquences les unes plus néfastes que les autres.

Grosso modo, de 1960 à 1965, ce fut une période difficile faite de rébellions. C'était le temps de l'instabilité politique, de l'insécurité, de la dégradation de l'économie caractérisée par la destruction des infrastructures. Tout ceci a entraîné entre autres la fuite des capitaux. C'est connu, l'instabilité politique finit par rejaillir sur l'économie.

Confronté aux rébellions, le Général Mobutu eut le mérite de monter, sur les cendres de la Force Publique, une Armée Nationale Congolaise pour la défense de l'intégrité territoriale.

Son avènement à la Magistrature suprême du pays en 1965, ouvrit ainsi la période de la pacification avec la consolidation de

Grâce à l'Accord global et inclusif conclu en 2002 et signé en 2003 à Sun City en Afrique du Sud, les Congolais se sont réconciliés et ont décidé d'enterrer la hache de guerre pour reconstruire ensemble leur pays, et le mettre sur les rails en relançant la démocratisation.

Les élections présidentielles et législatives organisées en 2006 portèrent Joseph Kabila au pouvoir. Jugeant le processus électoral entaché de graves irrégularités, l'UDPS d'Etienne Tshisekedi avait décidé de les boycotter.

En 2011, de nouvelles élections présidentielles et législatives sont organisées. Cette fois, la victoire de Joseph Kabila est contestée à la fois à l'intérieur et à l'extérieur par les observateurs indépendants. Venant en seconde position, Tshisekedi estimera avoir remporté la présidentielle et se proclamera Président de la République élu !

2016 fit couler beaucoup d'encre et aussi, fort malheureusement, beaucoup de sang congolais pour un rendez-vous manqué : la présidentielle et les législatives n'ont pas eu lieu. Laissant "glisser" tous les détenteurs des mandats électifs périmés poursuivre tranquillement leur chemin.

Il est également constaté une activité anormalement accrue des groupes armés sur plusieurs fronts d'abord à l'Est et qui par "contagion" s'étendent au Sud-Est et ensuite à la région centrale du pays.

Les cycles non aboutis des négociations politiques ainsi que le durcissement du régime du Président Kabila sont les sujets de bien de préoccupations pour les observateurs avertis.

Quant à 2017, tout le monde "espère" voir se tenir les prochaines élections en décembre dans un climat apaisé et sous la surveillance de la communauté internationale.

Quelles ont été les grandes réalisations en République démocratique du Congo pendant les 57ans de son indépendance à mettre à l'actif des dirigeants et quels sont les défis majeurs auxquels le pays est confronté ?

Dans le domaine des réalisations de la République, on peut d'emblée affirmer que la plupart, les plus significatives sont à mettre à l'actif du Maréchal Mobutu Sese Seko. On se contentera ici d'en dresser une liste qui n'est ni exhaustive ni chronologique :

Citons en premier le fleuron, le gigantesque barrage hydroélectrique d'Inga inauguré en 1970; la Centrale hydroélectrique de Mobayi Mbongo à l'Equateur; la Sidérurgie de Maluku doublée de l'autoroute Kinshasa-Maluku ; la ligne Très Haute Tension (THT) courant continu Inga-Shaba – l'une de plus longues du monde; la Cimenterie nationale de

Kimpese; la Minoterie de Matadi (MIDEMA); la Société nationale d'Assurances; la Compagnie Maritime Zaïroise (CMZ) avec son importante flotte sillonnant les océans; Air Zaïre, la compagnie aérienne nationale; le Grand Tam-Tam de l'Afrique ou la Cité de la Voix du Zaïre (RTNC); les stations terriennes à travers le pays ; les Aéroports internationaux de Kisangani et de Goma ; les aéroports de Matadi, MbujiMayi, Mbandaka, Bukavu, Kananga, Bandundu.

Il faut surtout souligner la volonté de former des cadres nationaux et développer le potentiel humain, car à l'accession du pays à l'indépendance après plus de 80 ans de colonisation, les Belges n'avaient formé qu'une dizaine d'universitaires.

À son actif, il faut mentionner la pacification du pays qui fut traduite par des décennies de paix avec le résultat qu'à son arrivée le pouvoir de l'AFDL héritait d'un pays dont le tissu social avait été préservé.

Aujourd'hui, le Congo est devenu le synonyme du pays du viol comme arme de guerre !

Dans le sens de ce dernier développement, nous estimons que le plus grand défi de la RDC aujourd'hui est la pacification du pays, la fin de l'impunité pour les auteurs de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité. La relance du processus démocratique permettra d'œuvrer à restaurer le tissu social, améliorer la gouvernance et amorcer les mesures pour nous mettre sur la voie du décollage économique.

Aux yeux des observateurs nationaux et internationaux, la RDC ne semble pas se relever de sitôt de ses crises politiques et économiques récurrentes, quelles en sont les causes profondes et quelles pourront être les solutions durables d'après vous ?

Effectivement, les crises en RDC ont plutôt la peau particulièrement dure. Et s'il faut répondre sans complaisance, à cette question, je n'irai pas par quatre chemins pour dire que les causes sont à rechercher du côté des capacités et des motivations des Gouvernants de notre pays. Une crise n'est pas comme le vent qui vient et s'en va selon son propre cycle; la crise est en fait un dysfonctionnement qui survient suite au non-respect des lois, des accords et traités signés par les Gouvernants; elle durera tant que

La problématique de la parité ne trouvera la solution que lorsque la femme elle-même prendra conscience de l'injustice dont elle est l'objet.

des actes correctifs appropriés ne seront pas posés par les Responsables habilités à le faire. Pour ce faire, ceux-ci doivent avoir les capacités voulues et la volonté politique d'agir en vue de corriger la situation.

Ainsi donc, la persistance des crises politiques ou économiques s'explique essentiellement par

l'absence de volonté politique à juguler la crise. S'il est vrai qu'une crise fait des millions des victimes, il est tout aussi vrai que les Décideurs en font rarement partie. Serait-ce pour cela que nos crises ont tendance à s'éterniser, ne laissant aux pauvres victimes que leurs yeux pour pleurer et attendre vainement une lointaine normalisation de la situation ?

Dans mon entendement, ce schéma théorique ne serait pourtant pas loin de la réalité. Les dirigeants du pays sont recrutés au sein de la classe politique. Or il y a du tout dans cette classe politique dont la caractéristique dominante est le culte de l'intérêt personnel. Ce qui explique la recherche effrénée de l'enrichissement facile par les détournements systématiques, la concussion, la cupidité, la corruption, vices débouchant sur la dégradation et le marasme socio-économiques.

La crise permanente dans laquelle patauge la République se résume par le fait que ce pays scandaleusement nanti se retrouve pourtant à la queue des pays les plus pauvres de la Planète !

Aujourd'hui la quasi-totalité des secteurs de l'économie sont contrôlés par les expatriés avec des facilités considérables auprès des banques locales.

Plus grave, le patrimoine minier du pays est bradé alors qu'il n'y a aucune planification de l'avenir des industries extractives pour assurer le futur de la nation congolaise.

Comment remédier à cet état de choses de sorte que la République puisse se relever rapidement de ses crises récurrentes ? Je serais tentée de dire "il faut changer la mentalité de la classe politique".

A long terme, il faudrait que la République se dote d'une nouvelle classe politique forgée à l'éthique républicaine grâce à l'éducation des jeunes. Cette entreprise doit débiter dès maintenant.

Ce sera une classe politique acquise à l'idée que la politique est un moyen de

servir son pays et non plus une sinécure; une classe politique ayant le sens de l'Etat, du bien commun, de l'amour du prochain, de la solidarité nationale ainsi que de toutes les autres valeurs qui constituent le ciment d'une communauté humaine viable.

Le peuple devra aussi être formé à plus de discernement dans le choix de ses élus.

Comment voyez-vous l'issue de l'insécurité à l'est, au Kasaï et ailleurs, ainsi que de la crise humanitaire qui sévit dans le pays, avec des millions des déplacés internes et des réfugiés congolais, des groupes armés qui pullulent dans le territoire national ?

Les conflits armés en République démocratique du Congo sont instrumentalisés en vue de maintenir le système de prédation de nos richesses souvent avec la complicité de puissantes multinationales. L'issue de l'insécurité ainsi créée par les activités criminelles est difficilement maîtrisable du fait que les principaux facteurs qui alimentent celles-ci sont persistants. Ces facteurs sont l'existence d'abondantes richesses facilement exploitables, la convoitise des pays voisins pauvres ne cherchant qu'à s'en emparer et, comble de malheur, l'impuissance de l'Etat congolais à assurer la protection de ses richesses à l'intérieur de ses frontières.

A l'Est, le décor est planté donnant le loisir à certains pays voisins de faire impunément des incursions militaires en RDC.

La violence inouïe au Kasaï est partie d'un non-respect de l'Autorité traditionnelle et la volonté de vouloir inféoder politiquement le pouvoir coutumier. La fonction de chef coutumier a été vidée de son sens ; on va jusqu'à déroger aux règles de succession d'un chef coutumier en nommant des fonctionnaires à ce titre. C'est ce qui a provoqué la colère et la révolte contre l'Autorité gouvernementale qui a réagi disproportionnellement, tant il est vrai qu'on ne tue pas une mouche avec un canon ! Des milliers d'hommes, de femmes et d'enfants tués sauvagement et entassés dans des fosses communes. C'est monstrueux et encore plus quand les autorités de l'ONU font référence à une milice importée pour s'adonner à plus de crimes crapuleux. Il est impératif que des enquêtes impartiales jettent toute la lumière sur ces crimes contre l'Humanité et que leurs auteurs soient poursuivis par la Cour Pénale Internationale.

Je reviens sur les erreurs de gestion du pouvoir coutumier pour demander instamment au gouvernement de faire en sorte que le pouvoir traditionnel reste apolitique et que soient respectées les lignées reconnues par les coutumes en matière de succession.



Les conditions de la femme, la jeune fille ont-elles été améliorées, plus particulièrement au regard de la parité, l'émancipation de la femme, l'égalité des sexes, le respect du genre etc. ? Avez-vous un petit commentaire sur l'autonomisation de la femme congolaise et sa participation aux instances de prise de décision et poste de responsabilité ?

Voilà une question qui revient toujours et qui n'a pas encore trouvé de solution. La problématique de la parité ne trouvera la solution que lorsque la femme elle-même prendra conscience de l'injustice dont elle est l'objet.

Elle doit se battre pour que Homme - Femme ayant les mêmes titres académiques, mêmes cursus obtienne salaire égal, traitement égal. Sa participation aux instances de décisions ne dépend que de la volonté politique et rien d'autre ; car tout le monde sait que la femme n'a plus à démontrer sa pleine capacité à occuper avec compétence un poste de responsabilité.

A l'heure qu'il est, le pays dispose des compétences féminines dans tous les secteurs de la vie nationale ; il n'y a donc plus de prétexte pour justifier l'absence des femmes aux postes de responsabilité quel qu'en soit le niveau.

Comment voyez-vous l'Avenir de la RD Congo ? Quels conseils pourriez-vous donner aux dirigeants congolais à la communauté internationale, aux Nations Unies représentées ici par la MONUSCO pour mieux accompagner les efforts de la RDC pour sa pacification et son développement ?

La RDC est un pays destiné à un avenir merveilleux, à condition que les Congolais comprennent que quelqu'un d'autre ne viendra pas faire leur bonheur à leur place. A

condition qu'ils comprennent que le bonheur des Congolais comme le développement de leur pays le Congo sont entre les propres mains des Congolais. Ce sont eux qui doivent s'engager et s'impliquer dans le changement des mentalités afin que, grâce à nos efforts et à nos sacrifices, l'avenir soit celui auquel nous rêvons.

Quant aux dirigeants, ils doivent s'engager à respecter effectivement la Constitution et les lois de la République tout en faisant de la bonne gouvernance un point central de la politique nationale. Ils doivent prôner les relations de bon voisinage afin que la paix soit garantie au Peuple congolais qui est un peuple pacifique et qui n'a pas la culture de guerre.

Depuis l'indépendance, la Communauté internationale a beaucoup fait pour la RDC. Moins d'un mois après l'Indépendance, l'ONUC vola au secours de la République du Congo en vue de la sauver de sombrer dans le chaos. Aujourd'hui encore, la MONUSCO se trouve dans nos territoires pour une importante mission de pacification et de consolidation de la paix.

Je voudrais à ce sujet remercier les dirigeants de la MONUSCO et leurs collaborateurs pour tous les efforts fournis dans le cadre de son exaltante mission en faveur de nos populations.

Certes il reste encore à faire surtout pour rendre, en fonction de son mandat, ses interventions plus efficaces et améliorer la communication parce que parfois il est difficile pour l'opinion de comprendre que des congolais soient massivement tués sans que la MONUSCO n'intervienne pour sauver des vies humaines.

Ce dernier aspect est critiqué car il conditionne la crédibilité des Nations Unies devant le peuple congolais. ■



La MONUSCO favorise le dialogue entre les communautés en conflit afin d'encourager une coexistence pacifique entre elles

La MONUSCO tente une nouvelle approche pour instaurer la paix dans le Tanganyika

Après la visite du Commandant de la Force de la MONUSCO dans le Tanganyika, une province en proie à des conflits récurrents entre les communautés locales, le 11^{ème} bataillon béninois (BENBATT-11) a décidé de se rapprocher davantage des populations pour mieux connaître leurs problèmes et ainsi participer activement à instaurer un véritable climat de paix dans sa zone de responsabilité.

✎ Par Lt. Assouma Touaibou/MONUSCO*

C'est ainsi qu'a eu lieu, les 8 et 9 juin 2017, une mission de sensibilisation auprès des communautés ethniques vivant dans la région de Bendera. Et ceci avec pour objectif de ramener la paix entre, d'une part, les Batwa, Banyamulenge, Bafulero, communautés essentiellement pastorales, et d'autre part, les Batwa et Baholoholo, communautés constituées en majorité d'agriculteurs, qui s'accusent mutuellement de nourrir ces conflits. Les agriculteurs accusent les éleveurs de posséder des armes de guerre qu'ils utiliseraient pour perpétrer des tueries, et de faire paître leur bétail dans les champs de leurs voisins, et par ailleurs de marginaliser les Pygmées (Batwa). Les éleveurs à leur tour reprochent aux agriculteurs de tuer leurs bêtes et de perpétrer des exactions dans les villages de leurs voisins.

Deux réunions ont marqué la mission conduite à Bendera par le chef de bureau de la MONUSCO-Kalémie, et le Commandant du Bataillon béninois – mission qui a permis de trouver un accord entre les communautés en conflit. La première réunion organisée le

8 mai a permis de réunir les chefs coutumiers des communautés concernées, en présence des autorités civiles, militaires et policières locales. La communication entre les acteurs étant ainsi rétablie, ils ont pu alors échanger sur la manière, le moment et les modalités de rencontre avec les communautés en conflit.

Puis, la délégation de la MONUSCO, accompagnée des autorités locales, s'est entretenue avec les éleveurs et les agriculteurs dans leurs localités respectives. Malgré les réticences exprimées par certains d'entre eux au début, on peut dire que cette mission a été un succès. En effet, les populations, par les voix de quelques leaders d'opinion, se sont dites favorables à la paix et donc à une rencontre avec les autres ethnies.

Rencontre qui a effectivement eu lieu le mardi 9 mai 2017 à la base du détachement béninois de la MONUSCO à Bendera et qui a regroupé les représentants des différentes communautés, environ une quarantaine de leaders d'opinion et la délégation de la MONUSCO. Après que les groupes ont exprimé les griefs qu'ils ont les uns envers

les autres et proposé des approches pour la résolution définitive de la crise, un accord a été trouvé. Il a été décidé, entre autre, que les différentes factions déposent armes de guerre et flèches. Par ailleurs il a été préconisé de trouver des zones de pâturage loin des champs. Il a été demandé aux Batwa de cesser de s'ériger en force de l'ordre ; les Batwa notamment avaient pris l'habitude d'effectuer des patrouilles le long des axes routiers et d'ériger des barrières.

En outre, il leur a été demandé d'être les porte-paroles de la MONUSCO auprès de leurs administrés en leur faisant part de toutes les décisions prises. Un délai de deux semaines leur a été donné à cet effet.

La rencontre s'est achevée par le partage d'un repas entre les différents leaders qui ont exprimé leur sentiment de satisfaction, et promis d'œuvrer pour le respect des décisions et d'être présents à la séance d'évaluation qui aura lieu prochainement.

Certes, ce genre de rencontres est susceptible d'amener la paix, mais sa pérennité repose largement sur l'implication effective des autorités à divers niveaux. ■

*Officier presse BENBATT-11 MONUSCO

La MONUSCO apporte un soutien matériel et technique au système judiciaire du Tanganyika

La Section d'Appui à la Justice et à l'Administration pénitentiaire (JSC) de Kalemie a mené plusieurs actions au profit de l'autorité judiciaire civile et militaire. Conformément à son mandat et soucieuse de relever avec les autorités judiciaires les défis auxquels le secteur judiciaire est confronté, la Section JSC a apporté en l'espace d'un mois un appui conséquent tant matériel que technique aux autorités provinciales du Tanganyika.

Par Marcelline Comlan/MONUSCO

Dans un premier temps, l'appui a concerné la prison centrale de Kalemie. La Section JCS a initié un projet à impact rapide d'un montant de 16.000 dollars américains pour répondre à une situation d'urgence. Le projet a permis de fournir à cette maison carcérale, des médicaments, des vivres et non-vivres, de réhabiliter la cuisine avec l'Armée du Salut, comme partenaire d'exécution.

Au cours de la cérémonie officielle présidée par le Ministre provincial de l'Intérieur, il a été procédé à la remise d'une cinquantaine de sacs de farine de maïs, de haricots, de sel et de sucre, des bidons d'huile végétale, des produits de premières nécessités, ainsi que des médicaments. Pour Jean Georges Nyame, Chef de bureau de la MONUSCO ad interim, le projet a eu pour objectif de garantir et faciliter l'accès des détenus de la prison de Kalemie à une bonne et saine alimentation et aux soins de santé de base qui leur permettent de surmonter les dures réalités de la détention. Quant à Joseph Kiluba, Ministre provincial de l'Intérieur, il a exprimé toute sa satisfaction et adressé, au nom des autorités provinciales ses sincères remerciements à la MONUSCO qui avait déjà en 2009 réhabilité cette prison. La réalisation de ce projet soulage près de 650 détenus de la prison centrale de Kalemie qui a connu en décembre 2016 de violents incidents liés à des revendications de survie.

Au cours du même mois de mai 2017, après la prison centrale de Kalemie, la Section JSC, à travers le projet "cellule d'Appui aux Poursuites" (CAP) a apporté un soutien logistique à l'Auditorat militaire de Kalemie. L'objectif est d'améliorer les conditions de travail et renforcer les capacités opérationnelles de la Justice militaire dans sa lutte contre l'impunité des crimes graves. En présence du Ministre provincial de l'Intérieur et responsables de la hiérarchie militaire, la Section JSC de

Kalemie a remis à l'Auditorat militaire de garnison, une jeep de type Land cruiser 4x4 tout-terrain, des matériels opérationnels et bureautiques, et accessoires.

Ces équipements doivent non seulement permettre d'améliorer les conditions de travail des acteurs judiciaires militaires, mais aussi faciliter leur mobilité dans le cadre des enquêtes et des audiences foraines.

Lors de la réception de ces équipements, les responsables de l'Auditorat militaire ont loué la contribution de la MONUSCO à la restauration de l'autorité de l'Etat.

Dans le cadre de sa mission d'appui pour

occasions, JCS apporte un appui-conseil aux acteurs judiciaires et pénitentiaires dans le sens d'une juste application de la loi et des bonnes pratiques de la détention de sorte à contribuer à un désengorgement des cachots et prisons généralement surpeuplés. Les audiences foraines de Kongolo soutenues par la MONUSCO en partenariat avec la Commission diocésaine Justice et Paix, illustrent cette bonne collaboration, gage d'une justice de proximité. Au cours de celles-ci, dix-sept prévenus détenus ont comparu devant le Tribunal de Grande Instance de Kalemie qui siègeait devant



La MONUSCO Kalemie remet à l'Auditorat militaire de garnison, une jeep de type Land cruiser 4x4 tout-terrain

une bonne et visible administration de la justice, la Section JSC a porté une assistance pour l'organisation des audiences foraines et des inspections judiciaires qui se sont tenues en mai 2017 en Territoire de Kongolo à 350 kms de Kalemie. L'objectif de ces inspections est de contrôler le travail des juridictions inférieures et la régularité des détentions, de relever les causes de dysfonctionnement et d'apporter les solutions idoines. A ces

la prison centrale de Kongolo. A la fin des audiences, 17 jugements ont sanctionné l'instruction de 17 dossiers connus par le Tribunal de Grande Instance.

Il convient d'ajouter que la MONUSCO, à travers la Section JSC a contribué également à l'amélioration des conditions de travail des instances judiciaires provinciales par la construction ou la réhabilitation de plusieurs bâtiments administratifs. ■

Vers un meilleur respect des droits de l'Homme à travers l'appui de la MONUSCO aux forces de sécurité congolaises

Par Julia Doublait/MONUSCO

Afin de réaliser les objectifs qui lui ont été assignés par le Conseil de sécurité de l'ONU dans sa résolution 2348 du 23 avril 2017, la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) est habilitée à fournir aux forces de défense et de sécurité de la RDC (FARDC, PNC et ANR) un appui multiforme : formations ; logistique; transports; ou opérationnel. Toutefois, cet appui est strictement conditionné au respect de la Politique

matière de droits de l'Homme est claire : aucun appui ne peut être fourni à des unités ou des officiers des forces de sécurité de la RDC s'il existe un risque réel qu'ils commettent des violations graves du droit international humanitaire, du droit international des droits de l'Homme ou du droit international des réfugiés. De la même manière, aucun officier en position de commandement ayant commis par le passé des violations graves de ces mêmes normes ne peut bénéficier d'un tel appui.

En pratique, tout appui est soumis à

entités concernées dans leur gestion et l'évaluation des risques. Chaque appui est soumis à un régime d'autorisation par la Direction de la MONUSCO ou par le Chef d'agence concerné, guidés par les analyses et recommandations du Secrétariat sur la base de consultations internes et externes.

Les décisions les plus importantes sont communiquées aux autorités compétentes qui sont appelées à jouer un rôle crucial dans la prévention des risques et remédier aux violations commises.

La MONUSCO a développé et clarifié



Exemple de mesure d'atténuation au Nord Kivu : 140 officiers FARDC des opérations Sukola ont pris part à un atelier sur la mise en œuvre et les perspectives du Plan d'Action pour lutter contre le recrutement et l'utilisation des enfants dans les conflits.

des Nations Unies de diligence voulue en matière de droits de l'Homme (Human Rights Due Diligence Policy – HRDDP – en anglais). Cette Politique, dont le texte est accessible en ligne (https://www.pksoi.org/document_repository/Lessons/Human-Rights-Due-Diligence-Policy-on-UN-Support-to-Non-UN-Security-Forces-LMS-2417.pdf) s'applique à toute mission, agence, ou programme des Nations Unies partout dans le monde.

La Politique de diligence voulue en

une vérification des antécédents et une évaluation des risques en fonction du type d'appui et des unités et officiers des forces de défense et sécurité concernées, ainsi qu'à la mise en œuvre de mesures d'atténuation de ces risques. Le Secrétariat de la Politique, institué en 2015 sous la supervision du Directeur du BCNUDH au sein de la MONUSCO et dont les compétences s'étendent désormais aux agences, programmes et Fonds des Nations Unies en RDC, assiste les

ses pratiques en matière de Politique de diligence voulue en matière de droits de l'homme. Depuis 2016, 501 demandes d'autorisation d'appui ont été traitées couvrant 2 107 officiers et 60 évaluations de risques. Son expérience est désormais reconnue. Avec l'assistance du Secrétariat, la Force et la Police des Nations Unies – UNPOL - ont mis en œuvre des mesures d'atténuation des risques qui s'offrent désormais comme autant de modèles à reproduire. ■



Une vue des participants à l'atelier de formation sur la lutte contre les violences sexuelles

Le BCNUDH outille 35 Magistrats et Commandants des FARDC dans la lutte contre les violences sexuelles

Le Bureau conjoint des Nations Unies aux droits de l'homme (BCNUDH) et ses partenaires en Ituri ont organisé du 13 au 14 juin à l'hôtel Gold Star de Bunia, 2 jours d'atelier de formation sur le rôle et les bonnes pratiques des autorités judiciaires et militaires dans la protection des témoins, des victimes et du personnel judiciaire en matière de violences sexuelles dans les zones de conflit armé.

✎ Par Laurent Sam Oussou/MONUSCO

En Ituri, la protection des victimes, des témoins et du personnel judiciaire dans le cadre des violences sexuelles constitue encore un grand défi dans cette province qui est une zone post conflit. Cette déclaration a été faite le mardi 13 juin par certains acteurs judiciaires, civils et militaires qui participent à cet atelier de formation qui a concerné 35 Magistrats

et Commandants d'unité des juridictions et Garnisons de Kisangani et de l'Ituri.

Le Ministre provincial de l'Intérieur, Etienne Ege a fustigé les menaces et des actes d'intimidation de la part des auteurs de violences sexuelles pour faire obstruction à la justice. Ce qui a comme conséquence la résignation des victimes et le désintéressement des magistrats des

dossiers relatifs aux violences sexuelles et le recours à la justice populaire. Il plaide pour des mesures efficaces pour la prévention et la répression de ces cas. Pour Etienne Ege, *“des mesures préventives et coercitives qui visent à prévenir et à réprimer toute tentative d'obstruction par intimidations, des menaces et des représailles de la part des auteurs présumés de violences et de leur entourage doivent être mises en place de façon prioritaire et urgente”*.

Selon Jean Marc Mazio, le point focal du bureau Genre, Famille et Enfant en matière de violences sexuelles, qui note que *“certains militaires indisciplinés et des miliciens sont cités parmi les auteurs présumés de ces actes”*, ce genre de problème se pose plus dans des milieux ruraux.

Mais pour certains participants cette lutte contre les violences sexuelles dans

les zones post-conflits est un sacerdoce à cause des risques de représailles qui sont encourus par les défenseurs du droit des victimes. C'est pourquoi Mazio estime que *“la lutte contre les violences, ça expose. Si tu veux t'engager dans ce travail, tu dois t'assurer que tu as une bonne dose de formation”*.

La formation de ces 35 Magistrats et Commandants d'unités des juridictions et Garnisons de Kisangani et d'Ituri a donc tourné entre autres autour du cadre légal national et international définissant les violences sexuelles; du rôle du Conseil Supérieur de la Magistrature en soutien des juridictions civiles et militaires quant à la problématique de la protection des victimes et témoins ; Les droits et rôles des victimes, témoins et auteurs des infractions des violences sexuelles sur le plan national et international ; Des mesures de protection pour les victimes et témoins des crimes internationaux en général ; La responsabilité pénale individuelle et du commandant et/ou supérieur hiérarchique en matière des violences sexuelles et crimes internationaux.

Le commandant de la 32^{ème} région militaire le général Jean-Pierre Bongwangela espère que cette formation va contribuer à améliorer la réputation des forces armées en matière de violences sexuelles et leur éradication de la liste noire. ■



En ligne

ECHOS de la MONUSCO

<http://monusco.unmissions.org/publications>

